

# CHAMPAGNE COUVERT, REIMS.

## Caisse des Propriétaires

Société anonyme

Autorisée par Arrêté Royal du 8 juin 1873.

27 EXERCICE Sociaal 1897-1898.

Conseil d'administration : MM. Edouard Neurisse, vice-président de la Chambre des Représentants ; baron de Moreau, ancien ministre, directeur à la Banque Nationale de Belgique ; Alphonse Gilibert, propriétaire ; P. Mommens, avocat à Bruxelles ; Vincenzo C. Desmaisons, membre de la Chambre des Représentants.

Secrétaire : M. du Monceau, avocat.

Commissaires : MM. Comte de Rihmout, sénateur ; comte FL de Liedekerke ; comte Etienne Visart de Boussemont ; H. Berger, juge à Bruxelles.

La Caisse des Propriétaires émet des obligations de 500 francs remboursables à quinze ans de leur émission et rapportant un intérêt annuel de quatre pour cent 4%.

La Société se réserve la faculté de renouvellement des émissions.

Le but de la Société est de prêter à un intérêt modéré et à long terme, sur garanties hypothécaires, avec faculté aux emprunteurs de déclarer par fractions périodiques ou moyens d'annuités exclusives du capital, payable successivement ou par un seul remboursement total à une époque déterminée. Elle pourra prendre des valeurs en dépôt, établir une caisse de service et faire aussi tous placements à terme pour le meilleur emploi des fonds ou valeurs qui seront temporairement versés ou déposés entre ses mains. (Extrait des statuts.)

AGENTS A LIÈGE : J. RANSY ET C°, agents de change, 3, rue des Dominicains.

## AUX AMATEURS COLOMBOPHILES SUCCÈS — SUCCÈS

Voulez-vous avoir de bons et résistants pigeons ?

Ajoutez à leur eau alimentaire de la poudre déparasitante à raison d'une cuillerée à café par un litre et deux d'eau et renouvelez le buseau toutes les semaines.

Vos pigeons seront ainsi à l'abri des maladies et leur mort se fera d'une façon normale, de plus vous leur verrez communément une plume soyeuse et serrée.

Voulez-vous maintenant donner à vos pigeons de la force et de la résistance pour les longs voyages et leur assurer une rentée sûre et rapide ?

Donnez leur des pilules fortifiantes sans risque à raison de 3 par jour, 4 jours avant la mise en loges.

L'expérience a démontré que leur emploi donne aux pigeons une somme de vigueur et de force leur permettant de résister aux plus dures épreuves.

Les grands columbophiles de Liège font usage de la poudre et des pilules avec le plus grand succès. — Des certificats émanant de plusieurs grands amateurs sont à la disposition des intéressés à la Pharmacie EVRARD à Latinne qui seule en a le dépôt.

Prix de la poudre : 1.75 la boîte et des pilules : 3 Irs la boîte de 100. Par la poste : 0.10 en plus.

## H. DELEUZE

Liège, 12, Rue Publémont, 12. — Téléphone 416.

## Renseignements commerciaux

sur tout pays, garantis par l'agence et pris à nos risques et périls.

## Recouvrement de créances litigieuses, tous frais de procédure aux charges de l'agence. 25%, après réouverture.

## Hoenderpark Bankiva

Wyneghem (bij Antwerpen).

Steenweg, 105, (nabij het Gasthuis)

JONGE KIEKENS TE KOOP uit de eigen kuikenij.

Waarom vroemde kikken koopen, die de riet in het land brengen en sterven voor het winter is, als men in het HOENDERPARK te Wyneghem, zijn keus kan doen. Tusschen 2000 stuks : Zoolang de voorraad reikt : 400 stuks van 3 maanden ; 500 tusschen 4 en 10 weken ; 1100 van 1 tot 4 weken.

Witte Leghorns, Patrijs Italianen, Kempische, Brakelche, Boerenklokken, enz.

## Maison de retraite

et de villégiature

TENUE PAR LES SEURS GRISSES

à Gonsoncourt-Tirlemont

Séjour agricole et tranquille. Magnifique parc de 5 hectares. Pays très sain.

Un pré est attaché à la maison.

Prix très modérés.

Le tramway Tirlemont-Gonsoncourt est en voie d'exécution ; en attendant, la maison possède cheval et voiture.

## Credit Général Liégeois

(Société anonyme).

Siège social à LIÈGE, 5, Rue de l'Harmonie,

Succursales à BRUXELLES, 64, Rue Royale,

Agences à BRUGES et à CHARLEROI,

Sous-Agence à ROULERS.

**Capital : 30,000,000 de Francs.**

RÉSERVES DIVERSES : 9,653,337,75 Frs.

## Écomptes et Recouvrements.

Encaissement des quittances, reçus, coupons, titres, etc.

## COMPTES-COURANTS.

Comptes de dépôts à vue (Comptes-Chèques),

Comptes de dépôts à termes, intérêt variable suivant durée du dépôt,

Lettres de crédit et Chèques sur tous pays.

## Ordres de Bourse

Souscriptions sur Emprunts d'Etat, de Villes,

de Sociétés, etc.

Verification des terres à la demande des clients.

## Location de Coffres-forts

à LIÈGE, à BRUXELLES et à BRUGES.

Le Crédit Général Liégeois émet des obligations de mille francs et au-dessus, remboursables à cinq ans de date, rapportant 3 1/2%, d'intérêt l'an, payables en deux coupons semi-annuels. Ces obligations sont renouvelées sans frais à l'échéance.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journaux des Templiers, 31, rue Ernest de Bavière à Liège. — Envoyez gratuit de la liste officielle à nos acheteurs.

Le tirage de la tombola des « Copeurs-lompiers volontaires de Jumet » aura lieu irrévocablement le 15 août.

**30,000 francs**

de lots : 2 de 2000 fr., 4 de 1000 fr., 8 de 500 fr., 15 de 200 fr., 25 de 100 fr., 50 de 50 fr., 100 de 25 fr., 200 de 15 fr., 350 de 10 fr. —

Fr. 1.40 le billet (0.10 de port). — 5.50

les 50 (0.30 de port). Envoyer leur poste, en enveloppe avec adresse pour le retour, au 1<sup>er</sup> Journa